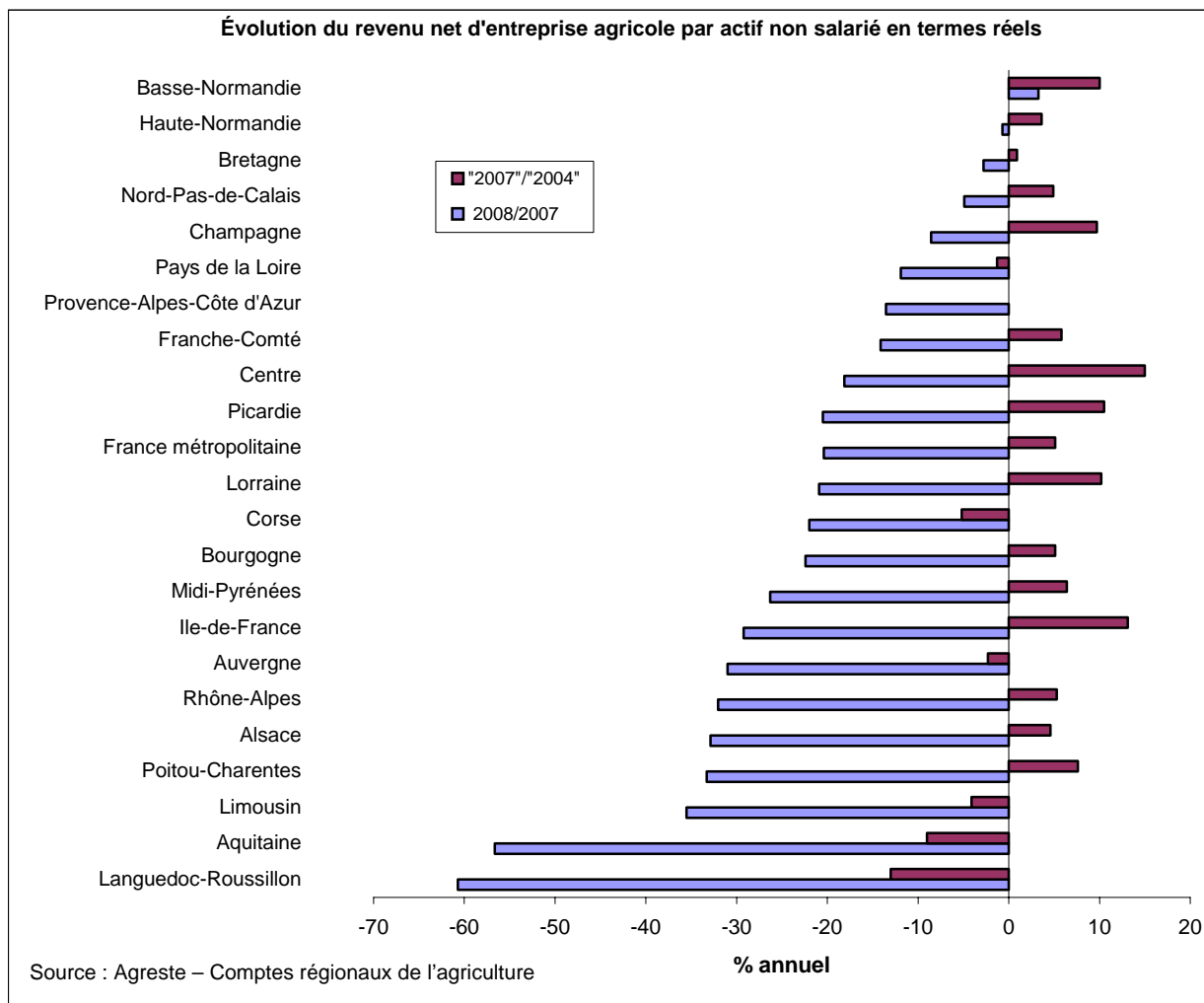


LES COMPTES REGIONAUX DE L'AGRICULTURE PROVISOIRES DE 2008

En 2008, le revenu net d'entreprise agricole (RNEA) par actif non salarié de la branche agriculture baisse de 20 % en termes réels pour l'ensemble des régions y compris les DOM, après deux années de hausse. Toutes les régions affichent une baisse de leur revenu en 2008, à l'exception de la Basse-Normandie. Le recul dépasse 30 % dans sept régions dont l'activité dominante est axée sur la viticulture, les grandes cultures ou l'élevage bovin allaitant. Liée pour l'essentiel à l'envolée des prix des engrais, des produits pétroliers et des aliments pour animaux, la hausse des consommations intermédiaires (+ 4,7 milliards d'euros) est deux fois plus élevée que celle de la production agricole hors subventions (+ 2,4 milliards d'euros). Dans ce contexte, les régions dont le revenu baisse le moins sont celles dont l'activité principale s'est révélée plus porteuse en 2008 (productions hors sol, lait et produits laitiers). En Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Franche-Comté et Lorraine, le revenu se replie ainsi nettement moins qu'au niveau national. Dans les régions à dominante grandes cultures, de bonnes récoltes n'ont pu compenser que partiellement la baisse des cours de nombreuses productions. Dans ces régions, le recul du revenu est compris entre 20 % et 30 %. Toutefois, le revenu recule peu en Haute-Normandie et Nord-Pas-de-Calais, la première bénéficiant d'une activité laitière importante, la seconde étant la principale région productrice de pommes de terre dont les cours ont augmenté en 2008. Confrontées à des problèmes sanitaires qui ont perturbé la commercialisation des animaux, les régions d'élevage herbivore (Limousin, Auvergne) enregistrent une nouvelle chute de leur revenu en 2008. A l'exception de la région Champagne-Ardenne, les régions développant une importante activité viticole affichent une forte baisse de leur revenu en 2008. De faibles récoltes et une hausse mesurée des cours liée à la contraction de la demande entraînent un recul de la production en valeur dans ces régions. La chute du revenu avoisine 60 % en Languedoc-Roussillon et en Aquitaine et tourne autour de 30 % en Poitou-Charentes et en Alsace. Le repli est un peu moindre en Bourgogne (- 22 %) et surtout en Champagne-Ardenne (- 9 %).



Les comptes régionaux de l'agriculture et les indicateurs de revenu départementaux

La réforme des comptes régionaux

Depuis 2006 les comptes ne sont plus établis dans leur séquence complète au niveau départemental. Les comptes régionaux étaient auparavant calculés par sommation des comptes des départements de la région. Si ce travail au niveau départemental posait peu de problèmes pour l'estimation de la production agricole, la concentration rapide des sources d'approvisionnement de l'agriculture rendait de plus en plus difficile une estimation fiable de l'évolution des coûts de production à ce niveau.

Le SSP a donc décidé d'abandonner la confection des comptes complets au niveau départemental et de **n'établir des comptes complets qu'au niveau régional**. Les comptes régionaux sont comme par le passé totalement cohérents avec le compte national. **L'indicateur de revenu est le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (RNEA par Utans).**

Toutefois, pour rendre compte de la diversité des agricultures régionales, le SSP continue de publier certains **indicateurs au niveau départemental**. Il s'agit :

- de la valeur de la production agricole hors subventions,
- des principales données de structure (nombre d'actifs, nombre d'exploitations, SAU),
- du montant des aides directes (subventions d'exploitation) reçues par les agriculteurs,
- d'indicateurs d'évolution de revenu (revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié et revenu brut d'entreprise agricole par hectare). Ces indicateurs d'évolution du revenu ne sont plus calculés par élaboration d'un compte complet, mais par un calcul indirect exposé ci-après.

La méthode de calcul des indicateurs de revenu départementaux

Le calcul des indicateurs départementaux pour le RNEA par Utans et le RBEA par hectare **repose sur une utilisation conjointe des résultats du compte régional et de ceux du RICA par OTEX au niveau régional.**

Le calcul s'appuie sur deux hypothèses :

- le **revenu net d'entreprise agricole (RNEA) des comptes est proche du résultat courant avant impôts (RCAI) du RICA** dans sa définition. Cette hypothèse est confirmée par les comparaisons des évolutions des deux agrégats effectuées au niveau régional sur longue période, toutes exploitations confondues.
- Au niveau régional, **le revenu d'une OTEX donnée est homogène pour l'ensemble des départements de la région.** Il s'agit là d'une hypothèse relativement forte.

Le calcul part des résultats des RCAI par OTEX observés par le RICA dans la région. Le résultat moyen de la région est égal à la moyenne des RCAI par Utans de chaque OTEX pondérés par la structure par OTEX des Utans de la région. Si on fait l'hypothèse que, dans une OTEX donnée, les résultats sont homogènes dans tous les départements de la région, **le résultat moyen pour un département est alors égal à la moyenne des RCAI par Utans de chaque OTEX pondérés par la structure par OTEX des Utans du département.** On obtient ainsi une **hiérarchie entre les niveaux moyens de revenu (RCAI) par Utans entre les départements et la région.** Cette hiérarchie est ensuite **appliquée au revenu net d'entreprise agricole (RNEA) par Utans résultant du compte régional.** Le tableau en page suivante résume les calculs.

La même méthode est appliquée pour le calcul du RBEA par hectare. Des simulations de cette méthode ont été effectuées sur la période 1990-2005 et donnent des résultats satisfaisants, tant pour le RNEA par Utans que pour le RBEA par hectare, la plupart du temps proches des résultats départementaux existants.

Pour le calcul des indicateurs de revenu de 2008, les résultats du RICA ne sont disponibles que pour l'année 2007. Il a donc été nécessaire de les actualiser à 2008. Cette actualisation a été faite **en faisant évoluer le RCAI moyen par UTANS de chaque OTEX comme le RNEA moyen par Utans par catégorie d'exploitations des comptes nationaux provisoires de 2008, eux-mêmes assis sur le RICA.** Pour une OTEX donnée, la même évolution a été appliquée dans toutes les régions, à l'exception de la viticulture.

Les résultats des calculs d'évolution des indicateurs départementaux **sont totalement cohérents avec les évolutions de revenu du compte régional. Ils sont présentés dans un tableau synthétique avec ces derniers.** Ce tableau présente l'indicateur final d'évolution du revenu : le revenu net d'entreprise agricole (RNEA) par actif en termes réels.

Exemple de calcul des indicateurs de revenus départementaux

		Calculs à partir du RICA : RCAI par Utans				Calage sur le RNEA par Utans du compte régional	
		RCAI par Utans		Nombre d'Utans		Position du RCAI par Utans département /région	RNEA par UTANS
Région					Structure en %		
OTEX1	Données observées	1 000	Données observées (enquêtes structure)	800	67	100	1 100
OTEX2		500		200	17		
OTEX3		3 000		200	17		
Moyenne région		1 250		1 200	100		
Département 1					Structure en %		
OTEX1	Hypothèse : reconduction dans chaque département des résultats	1 000	Données observées (enquêtes structure)	400	67	83	917
OTEX2		500		150	25		
OTEX3		3 000		50	8		
Moyenne département 1	RCAI de chaque OTEX pondéré par la structure des Utans du département	1 042		600	100		=1 100 * 83 / 100
Département 2					Structure en %		
OTEX1	reconduction dans chaque département des résultats régionaux	1 000	Données observées (enquêtes structure)	400	67	117	1 283
OTEX2		500		50	8		
OTEX3		3 000		150	25		
Moyenne département 2	RCAI de chaque OTEX pondéré par la structure des Utans du département	1 458		600	100		=1 100 * 117 / 100

Source : Agreste – Comptes régionaux de l'agriculture

Les comptes régionaux de l'agriculture sont élaborés en cohérence avec le compte national : même champ, même cadre comptable, mêmes indicateurs de revenu. Ces comptes sont établis au niveau régional par les services déconcentrés de statistique agricole du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, avec une coordination assurée par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Le SSP assure notamment la mise en cohérence des comptes infra-nationaux et du compte national, qui lui-même bénéficie des informations provenant des comptes régionaux pour l'évaluation de certains postes comme les fruits, les légumes et les vins.

Les comptes sont établis pour l'ensemble des régions françaises et de l'Outre-mer. Le total " France " comprend les DOM et correspond au compte national. Un total " France métropolitaine " est également calculé et sert de calage pour les comptes des régions en métropole. Dans leur version provisoire, les comptes des DOM intègrent des informations partielles ne portant que sur les grandes productions. Les résultats de ces comptes pourront donc, beaucoup plus que ceux des régions en métropole, faire l'objet de révisions lors de l'établissement de leur version semi-définitive.

Les indicateurs de revenu calculés pour les comptes régionaux sont identiques à ceux du compte national. Il s'agit :

- du " résultat agricole ", constitué de la valeur ajoutée nette au coût des facteurs : cet indicateur mesure le revenu des facteurs dégagé par l'activité agricole. Il s'agit de l'indicateur de revenu des comptes européens.

$$\begin{aligned} \text{Résultat agricole} &= \text{valeur ajoutée nette au coût des facteurs} = \\ &\text{valeur ajoutée brute au prix de base} \\ &+ \text{subventions d'exploitation} \\ &- \text{impôts fonciers} \\ &- \text{impôts liés à la production} \\ &- \text{consommation de capital fixe} \end{aligned}$$

- du " **revenu net d'entreprise agricole** ", **solde final des comptes après déduction des charges. C'est l'indicateur de revenu qui retrace le mieux le revenu final de l'activité de production de l'année.** Il est proche du résultat courant avant impôts du RICA.

-

$$\begin{aligned} \text{Résultat net d'entreprise agricole} &= \\ &\text{Résultat agricole} \\ &- \text{charges salariales} \\ &- \text{charges locatives} \\ &- \text{charges d'intérêts} \end{aligned}$$

Les indicateurs d'évolution de revenu sont calculés en valeur réelle (déflatée par le prix du produit intérieur brut) globalement et en moyenne par unité de main-d'oeuvre totale pour le résultat et par unité de main-d'oeuvre non salariée pour le revenu.

Principaux sigles utilisés

RBEA : revenu brut d'entreprise agricole (concept de revenu utilisé pour le calcul des indices des fermages)

RNEA : revenu net d'entreprise agricole (RBEA – consommation de capital fixe), indicateur final du revenu tiré de l'activité de production agricole de l'année

RCAI : résultat courant avant impôt (concept de revenu utilisé dans le RICA, proche du RNEA)

UTA : unité de travail annuel, correspond au travail d'une personne à plein temps pendant un an

UTANS : unité de travail annuel non salarié (correspond au chef d'exploitation et à sa famille, non salariés)

RICA : réseau d'information comptable agricole. Le RICA recueille des informations techniques, économiques et financières auprès d'un échantillon de 7 300 exploitations, représentatif de l'agriculture réputée professionnelle

OTEX : orientation technico-économique des exploitations agricoles. Classement des exploitations agricoles selon leur production dominante

Production : les régions à dominante laitière en hausse, celles à dominante viticole en baisse

La valeur de la production au prix de marché augmente de 3,8 % en 2008 pour l'ensemble des régions métropolitaines. Les volumes augmentent de 2,6 % et les prix de 1,2 %. Globalement positive, l'évolution des prix varie beaucoup selon les productions. Sous l'influence essentiellement des céréales, le prix moyen des productions végétales recule de 3,9 %. Le prix des productions animales progresse de 9,5 %, tiré par le lait, les volailles et les porcins. L'augmentation des volumes est liée en partie à l'augmentation des surfaces cultivées, conséquence de la suppression de l'obligation de jachère en 2008. Les productions céréalières en sont les principales bénéficiaires.

La majeure partie des régions métropolitaines enregistrent une petite hausse de leur production en valeur. La Basse-Normandie, la Haute-Normandie et la Bretagne enregistrent les plus fortes progressions (+ 10 %). En Île-de-France et dans les régions à dominante viticole (Alsace, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Poitou-Charentes) la production en valeur diminue.

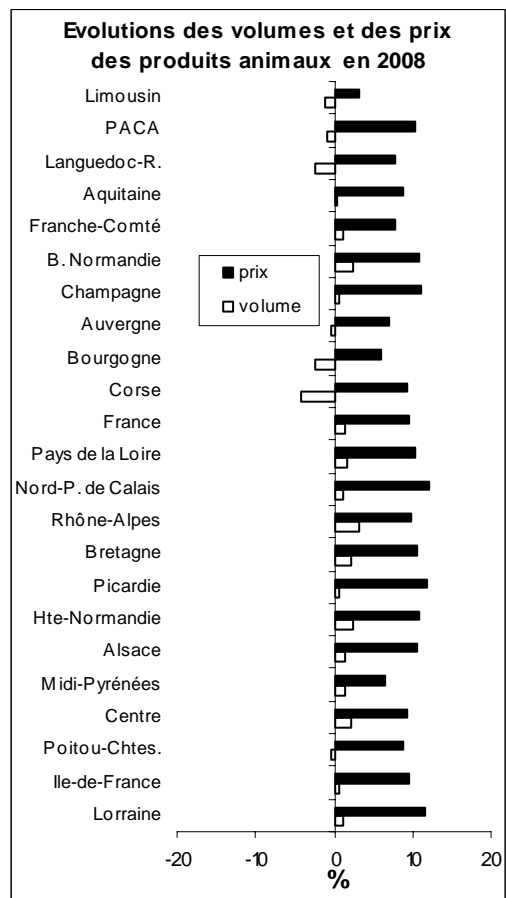
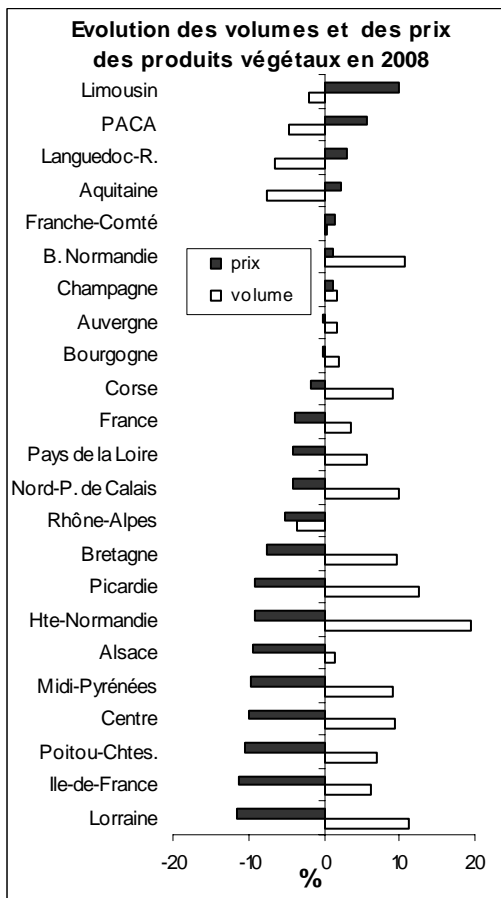
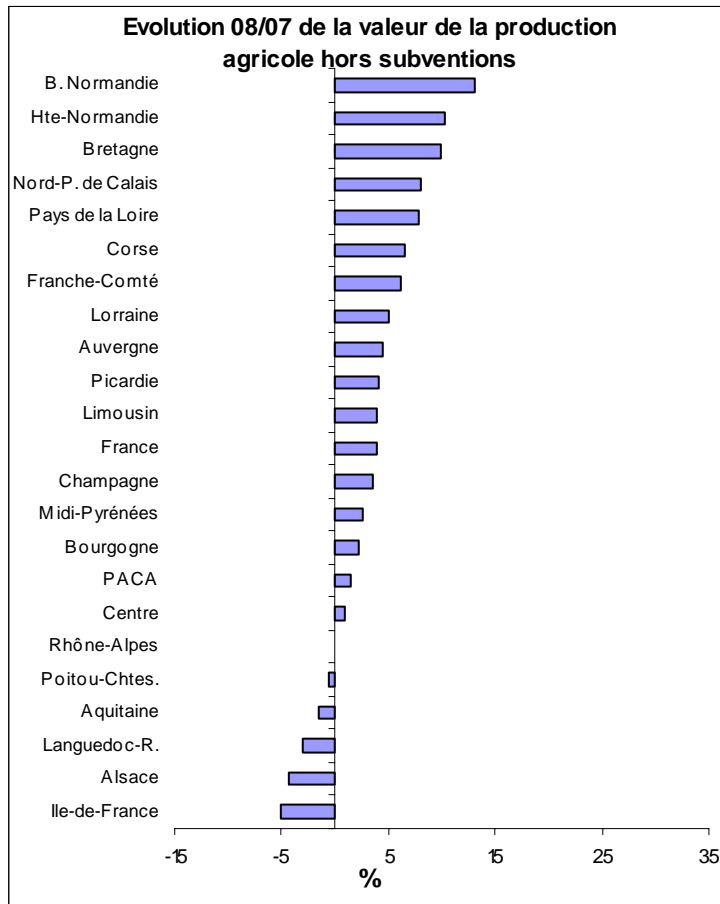
Les fortes hausses des cours mondiaux des céréales intervenues en 2006 et 2007 ont été effacées en 2008 en raison des disponibilités exceptionnelles de la campagne. Les régions à dominante grandes cultures subissent de plein fouet le recul des cours céréaliers en 2008. En Île-de-France, malgré d'abondantes récoltes, la production céréalière en valeur se replie de 11 % en 2008. En région Centre, principale région productrice pour les grandes cultures, la production céréalière recule de 8 % en valeur malgré une hausse de 17 % de la récolte. A quelques nuances près, cette situation se reproduit dans les autres régions à dominante grandes cultures. Toutefois, en Haute-Normandie et dans le Nord-Pas-de-Calais, la hausse des volumes céréaliers est telle (+ 35 %) qu'elle fait plus que compenser la baisse des cours. Avec l'appoint de belles productions de lin et de lait, bien valorisées, la production globale de la Haute-Normandie augmente de 10 % en valeur. Bénéficiant de bonnes valorisations des productions de pommes de terre et de lait, la production du Nord-Pas-de-Calais progresse de 8 %. En Poitou-Charentes, région qui associe grandes cultures et viticulture, le léger repli de la

production en valeur (-1 %) est essentiellement le fait du maïs dont le cours a chuté en 2008. La hausse des volumes de Cognac et la bonne valorisation du lait ne suffisent pas à compenser le recul céréalier.

Sur les vingt-cinq départements dont la valeur de la production décline en 2008, huit sont à dominante grandes cultures. En Seine-et-Marne, la valeur de la production chute de 7 %. Le blé et dans une moindre mesure la betterave sont à l'origine de ce repli.

La récolte française de vins est la plus faible des quinze dernières années. La demande diminuant aussi, la contraction des disponibilités ne se traduit pas par une augmentation de prix suffisante pour compenser la perte de production. Dans ce contexte, la production française de vins recule de 2 % en valeur en 2008. Les grandes régions viticoles présentent des évolutions contrastées. Avec une production de vins de champagne stable et bien valorisée, la production globale de la région Champagne-Ardenne gagne près de 4 % en valeur en 2008. La Bourgogne, qui associe viticulture, grandes cultures et élevage, enregistre une hausse de 2 % de sa production totale en valeur. Le recul des vins d'appellation (- 5 % en valeur) est plus que compensé par les bonnes récoltes de céréales, d'oléagineux et par les hausses de prix des productions animales. En Alsace, les évolutions volume et prix des vins sont mesurées. La production de vins reste quasiment stable en valeur, mais le repli de 25 % en valeur de la production céréalière entraîne une baisse de la production globale en valeur de 4,5 %. En Languedoc-Roussillon, la baisse de 3 % en valeur de la production régionale est due à la faible récolte de vins de table et de pays (- 11 %) que la hausse des prix (+ 3,3 %) ne compense que très partiellement. La situation est comparable en Aquitaine où la chute de la production de vins (-17 %) n'est que partiellement compensée par la hausse des prix (+ 7 %). Toutefois, la bonne valorisation des productions animales (volailles, lait) permet de limiter à 1,5 % le repli en valeur de la production globale.

Sur les vingt-cinq départements dont la valeur de la production décline en 2008, onze sont à dominante viticole. En Gironde, dans l'Aude, le Gard, l'Hérault, et le Rhône, le repli de la production dépasse 5 %.



Source : Agreste – Comptes régionaux de l'agriculture

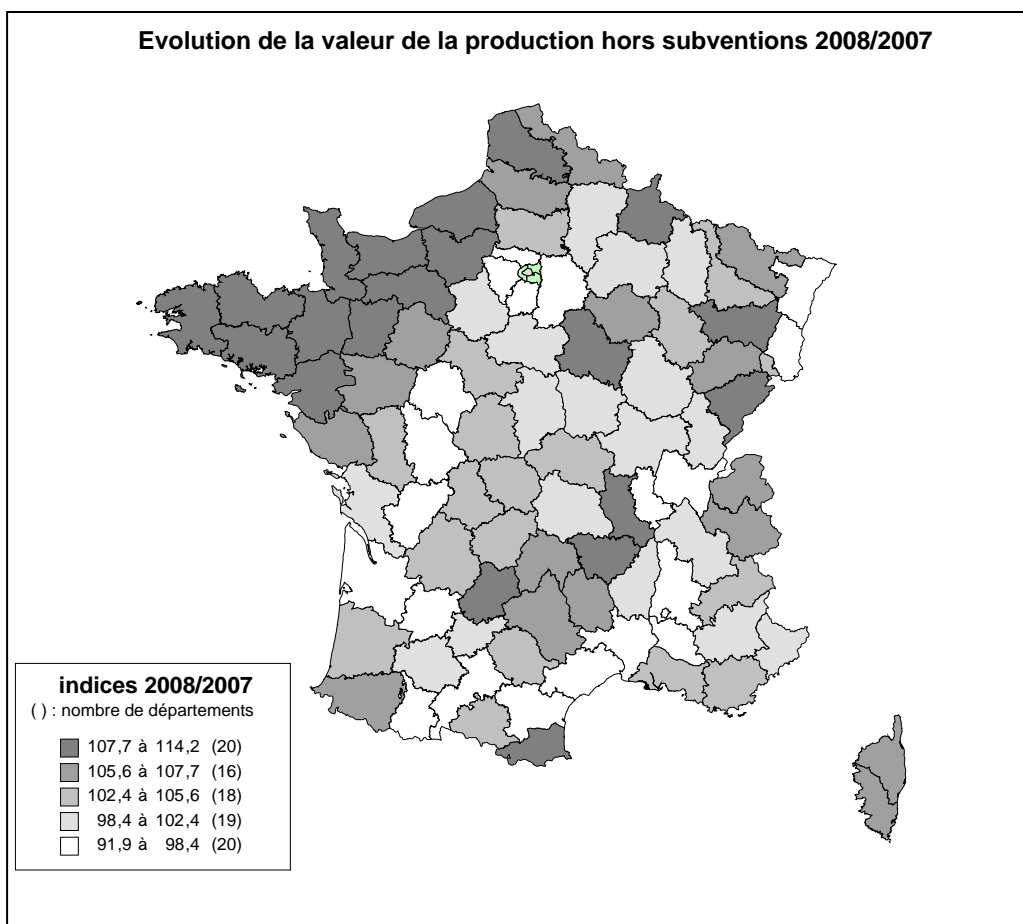
Le contexte est demeuré relativement peu porteur en 2008 pour les régions spécialisées dans la production de fruits et légumes. A des récoltes globalement moins abondantes, surtout en fruits, s'est ajoutée une demande assez maussade durant l'été en raison de la météo, ce qui a pesé sur les prix pendant cette saison. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les fruits et légumes pâtissent de nouveau d'une météorologie défavorable. La récolte de fruits diminue de 10 %, celle de légumes de 2 %. La hausse des prix permet toutefois de redresser la situation, surtout pour les légumes, en hausse de 6 % en valeur. Au total, la production de la région PACA augmente au final de 1 % en valeur. La situation est relativement comparable pour les fruits et légumes dans la région Rhône-Alpes qui affiche une stabilité de sa production globale en valeur.

Les régions à dominante élevage affichent toutes une évolution positive de leur production en 2008. La hausse du cours du lait jusqu'en septembre 2008, suivie d'une chute brutale, a été globalement favorable sur l'année aux régions à dominante lait et produits laitiers. La production de la région Basse-Normandie enregistre la croissance la plus élevée en

métropole en 2008 (+ 13 %). La Franche-Comté et la Lorraine affichent une croissance de leur production supérieure à 5 %.

En Bretagne, la hausse des cours des porcins (+ 12 %), de la volaille (+ 15 %) et du lait (+ 17 %) entraînent une hausse de 10 % de la production totale bretonne en valeur. En région Pays de la Loire, dont la structure de la production animale est relativement proche de celle de la Bretagne, hors la composante porcine, la hausse de la production atteint 8 %. Les régions à dominante élevage herbivore (Limousin, Auvergne) affichent une évolution un peu moins favorable de leur production totale en valeur, le prix des bovins n'ayant augmenté que faiblement en 2008.

Au niveau départemental, sur les vingt-cinq départements dont la valeur de la production s'accroît de plus de 7 % en 2008, dix-huit sont à dominante élevage, dont huit à dominante lait et produits laitiers. Le département de la Loire enregistre le plus fort taux de croissance départementale en 2008 (+14 %) grâce à une forte collecte laitière bien valorisée. Il est suivi des trois départements de la région Basse-Normandie dont la production progresse de près de 13 %.



Source : Agreste – Comptes régionaux de l'agriculture

Consommations intermédiaires : les régions d'élevage de nouveau pénalisées par le coût des aliments pour animaux

Au niveau national, la valeur des consommations intermédiaires, hors intra-consommations, progresse de 13,3 % en 2008, après une hausse de 7 % en 2007. Les prix augmentent de 10,2 % et les volumes consommés de 2,9 %. Les consommations intermédiaires atteignent 57,1 % de la production agricole française hors subventions en 2008 contre 52 % en 2007.

La hausse du prix des consommations intermédiaires résulte en premier lieu de la flambée des cours des engrais et des produits pétroliers. Après une hausse de 16 % en 2007, les prix des aliments pour animaux achetés progressent encore de 14 % en 2008. Une évolution qui pénalise les régions à dominante élevage, surtout lorsqu'elles sont spécialisées dans l'élevage hors-sol qui recourt davantage aux aliments achetés que l'élevage d'herbivores.

La hausse du prix des aliments pour animaux affecte en premier lieu la région Bretagne qui produit beaucoup de porcins et de volailles. Le poste « achats d'aliments pour animaux » représente près de la moitié des consommations intermédiaires en Bretagne, contre 24 % au niveau national. Toutefois, la hausse des prix des volailles et des porcins permet de compenser en 2008 celle du coût des aliments, ce qui n'est pas le cas des espèces herbivores.

Dans les régions d'élevage herbivore, l'autoconsommation de fourrages limite d'autant le recours aux aliments achetés. En Limousin et en Auvergne, les achats d'aliments pour animaux restent proche de la moyenne nationale. L'impact de la hausse du prix des aliments pour animaux n'en est pas moins important en 2008 dans ces deux régions où la hausse en valeur des productions animales couvre à peine celle du coût des aliments achetés.

Les dépenses en engrais et amendements progressent fortement en raison de la hausse des prix et d'une utilisation plus importante en 2008 dans les régions de grandes cultures liée notamment à l'augmentation des surfaces cultivées suite à la suppression de la jachère obligatoire.

Hausse apparente des aides à l'agriculture et bonne maîtrise des charges d'exploitation

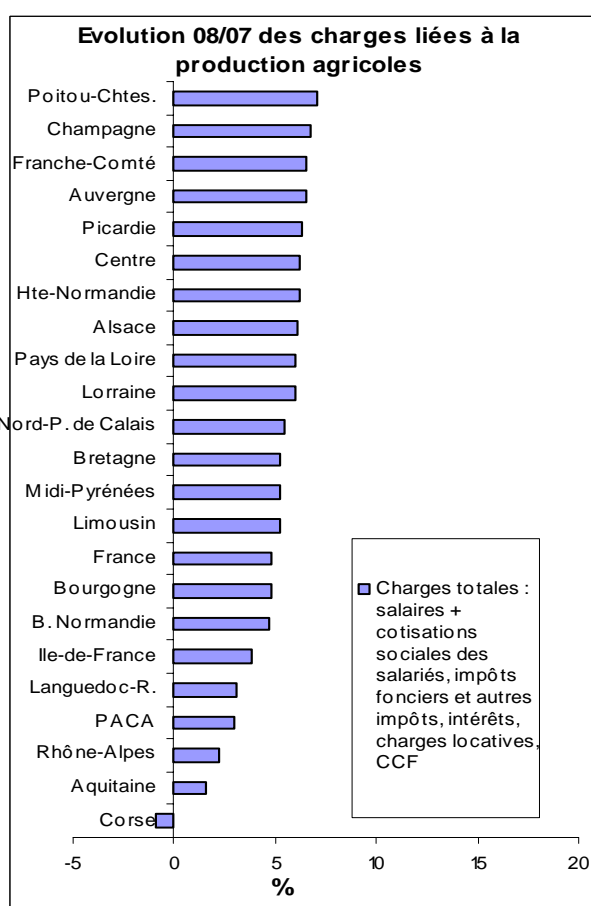
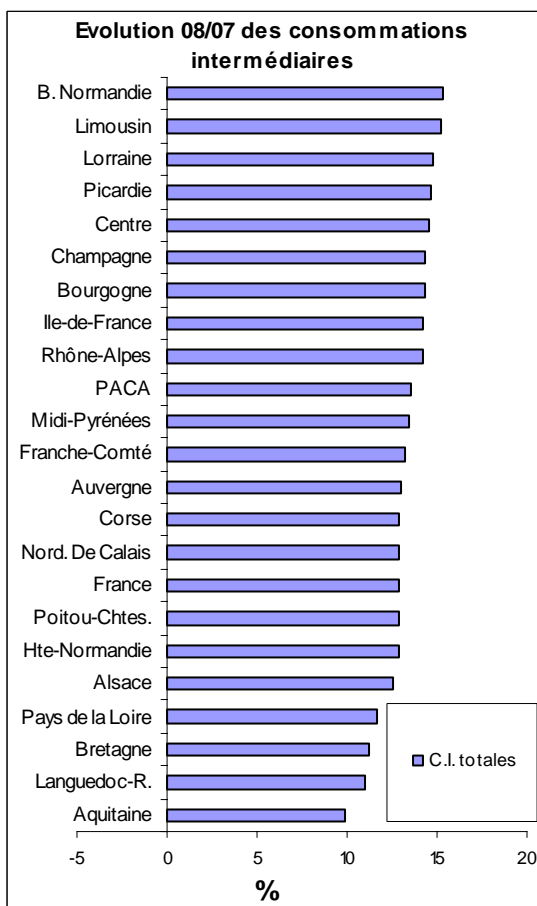
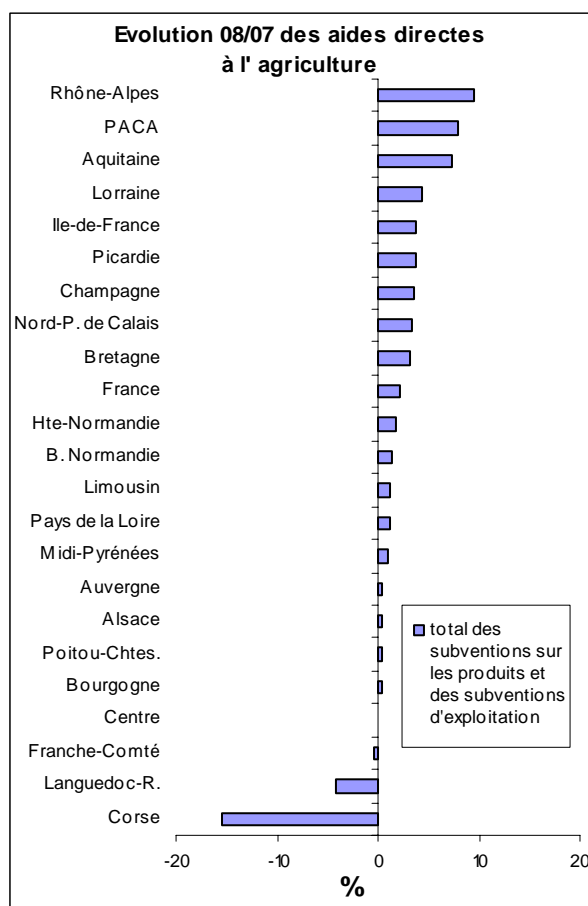
Globalement, les aides couplées aux produits et les subventions d'exploitation (aides découplées) s'accroissent de 2,2 % en métropole en 2008. Cette hausse tient compte de l'aide de 130,8 millions d'euros (soit 1,9 % des subventions globales) accordée pour l'achat de vaccins et le remboursement partiel des coûts de vaccination liés à la fièvre catarrhale bovine et ovine. Dans les comptes des régions concernées, cette aide vient en compensation des consommations intermédiaires de services vétérinaires.

La subvention de la région Aquitaine s'accroît de près de 40 millions d'euros en 2008 en raison du paiement direct aux producteurs de prunes d'une aide auparavant versée à la filière transformation qui la répercutait dans le prix payé aux producteurs et désormais couplée à la production. Les subventions des départements à dominante fruitière des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur progressent en raison du versement d'aides aux calamités agricoles pour le gel et les inondations survenus en 2008. Les subventions versées à la Corse diminuent en 2008. Cette dernière avait perçu en 2007 d'importantes indemnités calamités au titre des inondations qui avaient détruit les récoltes.

Les charges d'exploitation liées à l'activité agricole progressent de 1,8 % en métropole en 2008. Par région, les charges d'exploitation liées à l'activité agricole restent bien maîtrisées. Elles diminuent dans les régions Rhône-Alpes, Aquitaine et Corse en raison du recul des salaires et cotisations sociales. Elles progressent par contre de plus de 5 % dans les régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Centre, poussées par la hausse des salaires et surtout des impôts fonciers.

Les régions spécialisées dans les productions animales ont le niveau relatif de charges d'exploitation le plus bas par rapport à leur production. Celui-ci y est le plus souvent inférieur à 10 % (Franche-Comté, Bretagne, Auvergne, Basse-Normandie, Limousin). Il est nettement plus élevé dans les régions productrices de vins, de fruits et de légumes. Il dépasse ainsi 20 % en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Aquitaine.

Parmi les autres charges, la consommation de capital fixe et les charges locatives augmentent sensiblement en 2008 en raison de la hausse des investissements de l'année précédente et de l'indexation des fermages sur le RBEA/ha. Les régions du nord sont davantage affectées par ces hausses que celles du sud.



Source : Agreste – Comptes régionaux de l'agriculture

Le résultat net d'entreprise agricole rechute en 2008

En 2008, pour l'ensemble des régions métropolitaines, le revenu net d'entreprise agricole moyen par actif non salarié (RNEA par Utans) diminue de 20,4 % en valeur réelle (il s'agit de la valeur courante déflatée de l'évolution du prix du PIB, + 2,5 % pour 2008). Au niveau national, l'évolution de 2008 fait plus qu'effacer la hausse de l'année précédente (+ 18,3%).

Excepté la région Basse-Normandie, toutes les régions affichent en 2008 une baisse du revenu net d'entreprise agricole moyen par actif non salarié. La flambée des cours des consommations intermédiaires pèse lourdement sur l'évolution du revenu dans l'ensemble des régions. Les régions qui ont bénéficié d'une évolution prix favorable de leur production dominante (lait, animaux hors-sol..) en limitent mieux l'impact que les autres.

Sept régions enregistrent une baisse de plus de 30 % du revenu net d'entreprise agricole moyen par actif non salarié. Il s'agit de régions disposant d'une activité viticole importante (Alsace, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes) et des régions d'élevage herbivore (Auvergne, Limousin). Ces deux dernières régions avaient déjà enregistré une baisse de leur revenu en 2007 (Auvergne : - 6 % ; Limousin : - 25 %)

Les points positifs sur l'évolution du revenu sont rares en 2008. On peut noter toutefois que six départements enregistrent une hausse de leur RNEA par Utans. A l'exception des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, ces départements développent une activité laitière importante. Par contre, dans vingt-sept départements, le revenu baisse de plus de 30 % en 2008. Onze ont une activité dominante axée sur l'élevage herbivore, huit sur la viticulture. L'Aude et l'Hérault, les deux principaux départements viticoles de la région Languedoc-Roussillon, voient leur revenu chuter de plus de 80 % en 2008.

Soutenu par la hausse des cours de leur activité dominante, le revenu des régions à dominante lait et produits laitiers a mieux résisté que celui des autres régions à l'envolée des prix des consommations intermédiaires. Cette situation relative plutôt favorable risque de n'être que très temporaire, le prix du lait ayant chuté à compter d'octobre 2008. Les départements à dominante laitière des régions Basse-Normandie et Haute-Normandie (Seine-Maritime) sont parmi les rares à afficher une évolution légèrement positive de leur revenu en 2008. En Franche-Comté, le revenu du département laitier du Doubs cède 4 %, tandis

que dans le Jura et en Haute-Saône, moins axés sur le lait, le revenu recule davantage. En Lorraine, le revenu du département des Vosges, le plus axé sur le lait, s'incline de 15 % tandis que les autres départements, qui ont une activité céréalière plus importante, voient leur revenu chuter de plus de 20 %. Le revenu des quatre départements bretons, qui associent activité laitière et élevage hors sol, enregistre un faible recul. L'évolution positive des prix des principales productions bretonnes a limité en 2008 l'impact négatif des consommations intermédiaires (ce qui n'était pas le cas en 2007, où le revenu breton avait reculé de 25 %). En région Pays de la Loire, le revenu se replie davantage (- 12 %) qu'en Bretagne, les activités hors sol et lait y étant moins prépondérantes. Le département ligérien de la Mayenne, dont la structure de la production est proche de celle des départements bretons, n'enregistre ainsi qu'un recul de 3 % du RNEA par Utans.

A l'opposé, le revenu des régions à dominante élevage herbivore s'affaisse. En Auvergne, le RNEA par Utans chute de 31 %, en Limousin de 36 %. Dans ces régions, la production en valeur a peu progressé tandis que les consommations intermédiaires augmentaient fortement, surtout dans le Limousin qui est l'une des régions à avoir le plus augmenté ses achats d'aliments pour animaux. Par département, le revenu baisse moins en Haute-Loire et dans le Cantal, davantage axés sur la production de lait, que dans les autres départements où le revenu chute de plus de 30 %.

Malgré une assez bonne maîtrise des consommations intermédiaires, le RNEA par Utans s'effondre dans la plupart des régions à dominante viticole. De petites récoltes accompagnées de hausses de prix modérées en sont les causes principales. En Champagne-Ardenne, la baisse du revenu se limite à 9 %, la récolte ayant été correcte et les prix en légère hausse. A l'opposé, les régions Languedoc-Roussillon et Aquitaine enregistrent des chutes respectives du RNEA par Utans de 61 % et 57 %. Les volumes de vins produits sont en net retrait dans ces deux régions en 2008 et les prix progressent modérément, surtout en Languedoc-Roussillon. De ce fait, les trois principaux départements viticoles de la région Languedoc-Roussillon enregistrent les plus fortes baisses de revenu de la métropole. Ils sont suivis par les départements de la Gironde et de Lot-et-Garonne dont les RNEA par Utans chutent de plus de 50 %. En Bourgogne, la production de vins se replie moins qu'en

Aquitaine et Languedoc-Roussillon. Le RNEA par Utans se replie de 22 %.

Après une année 2007 particulièrement faste en terme de revenu pour les régions de grandes cultures, l'année 2008 marque un brutal retournement. La chute des cours des céréales en est la cause principale. Le repli des cours des oléagineux est intervenu alors que l'essentiel de la récolte 2008 était collecté et a peu influé sur l'évolution du revenu de la campagne 2008. La pomme de terre faisant partie des rares produits végétaux dont le prix a augmenté en 2008, le Nord-Pas-de-Calais, premier producteur de pommes de terre en métropole, limite à 5 % la baisse de son RNEA par Utans. De même, le revenu de la région Haute-Normandie ne se replie que de 1 % en raison de l'appoint de productions plus porteuses en terme d'évolution du revenu (lait, lin). Sinon, la baisse du RNEA par Utans des autres régions à dominante grandes cultures (Île-de-France, Picardie, Centre) oscille entre 20 % et 30 %.

Dans les quelques régions associant viticulture et fruits-légumes, l'évolution du revenu est assez dispersée en 2008. Le revenu de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur cède 13 %. Les départements alpins affichent des évolutions nettement moins défavorables que les départements viticoles du Var et du Vaucluse. Le revenu de la région Corse se replie de 22 % après avoir reculé de 39 % en 2007. Si les productions en valeur de fruits et de vins ont évolué positivement en 2008, celle de légumes a chuté de moitié en raison des intempéries. Le revenu de la région Rhône-Alpes baisse pour sa part de 32 %. Cette baisse est liée aux faibles récoltes de fruits et de vins des départements de la Drôme, du Rhône et de l'Ardèche qui affichent des replis respectifs de leur RNEA/Utans de 43 %, 38 % et 37 %.

Une évolution à moyen terme du revenu positive pour les régions du nord de la France et le plus souvent négative au sud

Au niveau national, la chute en 2008 du RNEA par actif non salarié en termes réels efface en grande partie les hausses des deux années précédentes et ramène le revenu à son niveau de 2003.

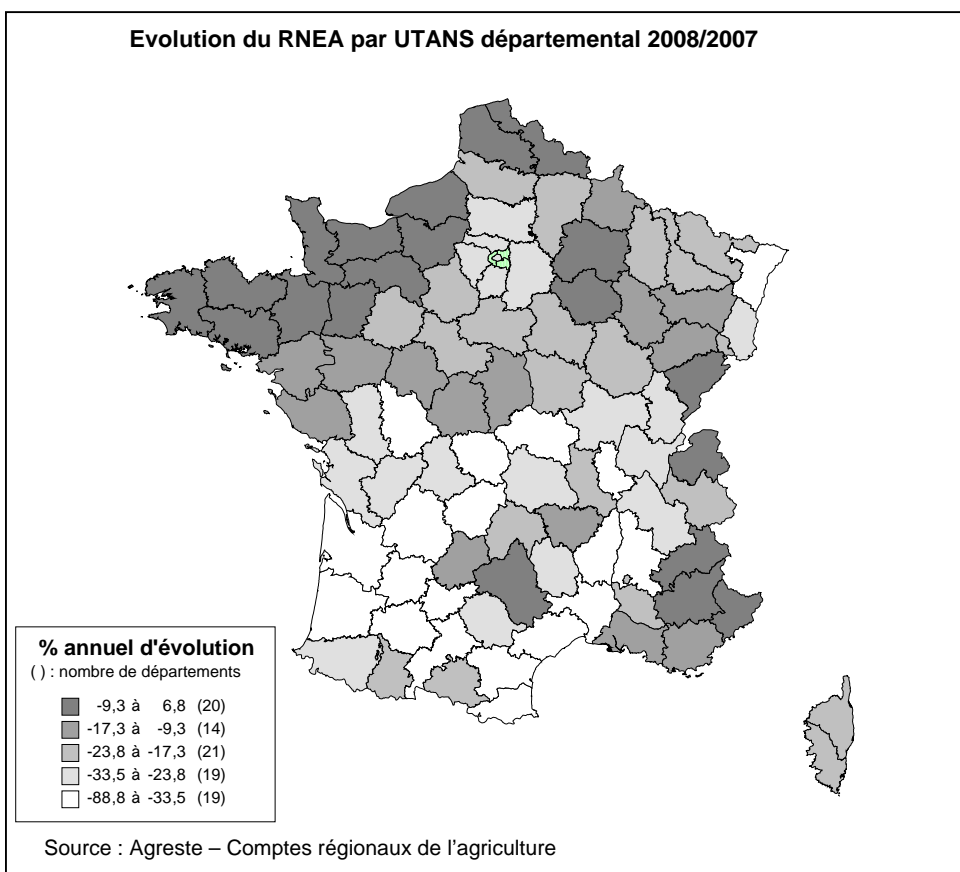
Au niveau régional, l'orientation du RNEA par actif non salarié demeure positive sur le moyen terme pour les régions de grandes cultures. L'orientation négative s'accroît dans les régions viticoles, surtout pour les régions du sud de la France, celles du nord conservant

une tendance positive. Du côté des régions d'élevage, la tendance baissière s'accroît pour les régions d'élevage herbivore tandis que les autres régions conservent une tendance positive, hormis la région Pays de la Loire.

Malgré le repli de 2008, le RNEA moyen par actif non salarié en termes réels des années 2006 à 2008 demeure plus élevé que celui des années 2004 à 2006 pour les régions situées au nord d'une ligne Nantes-Lyon. La plupart de ces régions ont pour activité dominante les grandes cultures ou bien associent les grandes cultures au vin ou au lait. L'évolution annuelle du revenu entre ces deux périodes demeure supérieure à 10 % dans les régions Basse-Normandie, Centre, Champagne-Ardenne, Île-de-France, Lorraine et Picardie. Elle oscille autour de 5 % dans les autres régions, à l'exception de la Bretagne dont l'évolution annuelle n'est que légèrement positive (0,9 %). Au contraire, les régions situées au sud de cette ligne enregistrent pour la plupart une évolution négative de leur revenu qui s'aggrave parfois avec les résultats de 2008, en particulier dans les régions d'élevage herbivore. Le revenu de la région Languedoc-Roussillon décline de 13 % l'an entre les deux périodes, celui de l'Aquitaine se replie de 9 % l'an. Le revenu des autres régions affiche une baisse moins marquée. Les régions Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées sont les seules dont l'évolution annuelle du revenu demeure positive au cours de la période dans cette partie de l'hexagone.

Les disparités régionales restent fortes en termes de niveau de revenu. Tandis que le RNEA courant par actif non salarié se situe entre dix mille et quinze mille euros en moyenne sur la période 2006-2008 dans les régions Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bretagne, Corse, Limousin, Rhône-Alpes et ne dépasse pas 8 000 euros en Languedoc-Roussillon, il s'élève à 65 000 euros en Île-de-France et atteint 80 000 euros en Champagne-Ardenne.

Evolution du RNEA par UTANS départemental 2008/2007



Sur longue période, l'évolution du revenu demeure favorable aux régions de grandes cultures

Depuis le début de la décennie 1990, l'évolution du RNEA par actif non salarié est positive de 2,1 % l'an en termes réels pour l'ensemble des régions métropolitaines.

Les régions à dominante grandes cultures du Centre, du Nord et de l'Est enregistrent une évolution de leur revenu depuis 1990 supérieure à l'évolution nationale, en dépit du retournement intervenu en 2008. Les régions Nord-Pas-de-Calais (+ 5 % l'an), Centre (+ 4,6 %), Picardie (+ 3,6 %) et Haute-Normandie (+ 3,6 %) réalisent la meilleure performance.

La Bourgogne, où coexistent céréales, vins d'appellation et élevage bovin, présente également une évolution favorable de son revenu sur la période 1990-2008 (+ 4,1 % l'an). La Lorraine, qui associe lait et grandes cultures affiche sur la même période une croissance annuelle de 4,5 %.

Malgré de mauvais résultats ces deux dernières années, les départements d'élevage herbivore du Massif Central conservent une évolution satisfaisante de leur revenu sur la période 1990-2008. En particulier ceux d'élevage extensif du Limousin, dont le revenu

en termes réels augmente en moyenne de 4 % l'an. En Auvergne, le revenu des départements progresse de 2 % l'an en moyenne.

Le revenu de la région Languedoc-Roussillon décline de 3,3 % l'an en moyenne depuis 1990. Confronté pendant de nombreuses années à une surproduction chronique de vins courants, la région a vu son RNEA par actif non salarié s'effondrer à partir de 1999. Avec la chute de 2008, le RNEA par Utans est inférieur de 70 % à son niveau de 1990 en termes réels.

Les régions de la façade Atlantique (Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine) ont également enregistré une évolution peu favorable de leur revenu depuis 1990, plus marquée pour l'Aquitaine (- 2,5 % l'an) et la Bretagne (-1,3 %) que pour Poitou-Charentes (+ 1,4 %).

Le revenu agricole dans les départements d'outre-mer

En 2008, le RNEA par actif non salarié des départements d'outre-mer diminue de 7 % après avoir progressé de 2 % l'année précédente. La hausse du prix des consommations intermédiaires, engrais et aliments pour animaux en tête, pèse sur le revenu des DOM qui recule de 14 % en Guadeloupe, de 11 % en Martinique et de 7 % à la Réunion.

Annexes

Tableau 1 : Évolution du revenu net d'entreprise agricole

Tableau 2 : Évolution du revenu d'entreprise agricole par actif

Tableau 3 : Revenu d'entreprise agricole global

Tableau 4 : Résultat agricole global

Tableau 5 : Évolution tendancielle du revenu d'entreprise agricole par actif

Tableau 6a à 6d : Éléments des comptes régionaux
pour les années 2005, 2006, 2007, 2008

Tableau 7 : Montants des subventions d'exploitation dans les régions et les départements

Tableau 8 : Éléments pour le calcul des indices des fermages